

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 5 juillet 2018, à compter de 17 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Diane Sirard , conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Hélène Lévesque , conseillère
Michel Venne, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

ÉTAIT ABSENTE

Madame:
Pauline Lauzon, conseillère

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2018-07-184

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Autorisation de signature pour l'achat éventuel du terrain de la Baie du Diable
5. Avis de motion (Règlement d'emprunt numéro 149)
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2018-07-185

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ACHAT ÉVENTUEL DU TERRAIN DE LA BAIE DU DIABLE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ferme-Neuve désire faire l'acquisition d'une terre du domaine de l'État (terrain de la Baie du Diable);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve, tous les documents nécessaires concernant l'achat d'un terrain sur une terre du domaine de l'État au Centre de services du territoire public (no. client: 10324605).

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 149

La directrice générale dépose auprès du conseil le projet de règlement numéro 149 autorisant le financement pour l'achat d'un terrain du domaine de l'État (terrain de la Baie du Diable).

AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 149)

Avis de motion est présentement donné par Monsieur le conseiller Yvon Forget à l'effet qu'il présentera ou fera présenter le règlement numéro 149 autorisant le financement pour l'achat d'un terrain d'une terre du domaine de l'État (terrain de la Baie du Diable) au montant de 700 000 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée extraordinaire du 5 juillet 2018.

GILBERT PILOTE,
Maire

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière